

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

iShares Smart City Infrastructure UCITS ETF

Un Compartiment de iShares IV plc

USD (Acc) Share Class

ISIN: IE00BKTJLC87

Exchange Traded Fund (ETF)

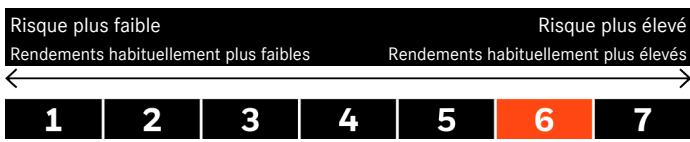
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ La Catégorie d'actions désigne une catégorie d'actions d'un Fonds qui vise, en combinant une croissance du capital et un revenu des actifs du Fonds, un rendement sur votre investissement qui soit similaire au rendement du STOXX Global Smart City Infrastructure Index, l'indice de référence du Fonds (Indice).
- ▶ Par l'intermédiaire du Fonds, la Catégorie d'actions est passivement gérée et vise à investir, dans la mesure du possible, dans des titres de participation (par exemple, des actions) qui constituent l'Indice.
- ▶ L'Indice reflète la performance d'un sous-ensemble de titres de participation internationaux de pays éligibles au sein du STOXX Global Total Market Index (l'« Indice parent »), qui génère un revenu significatif des secteurs associés à deux tendances thématiques mondiales : (i) les villes intelligentes ; et (ii) les infrastructures. Les sociétés incluses dans l'Indice doivent générer au moins 50 % (45 % pour les sociétés existantes de l'Indice) de leurs revenus annuels à partir d'un ou de plusieurs secteurs prédéfinis en rapport avec le thème de la ville intelligente et des infrastructures. Il s'agit notamment des équipements de site cellulaire, des prestataires de services de recyclage des métaux, du transport multimodal de passagers et de la fabrication d'agents de traitement de l'eau. De plus, lors de chaque rééquilibrage, l'Indice vise un minimum de 80 composantes. Toutefois, si le nombre obtenu après l'application du filtre de revenu est inférieur à ce chiffre, le filtre est progressivement diminué selon la méthodologie du fournisseur d'indices jusqu'à ce que la quantité de composantes soit égale ou supérieure à 80. Les sociétés reprises dans cet Indice doivent également satisfaire aux critères imposés par le fournisseur d'indices en matière de capitalisation boursière et de volume des transactions, de même qu'être domiciliées dans un pays éligible également déterminé par ce même fournisseur.
- ▶ L'Indice exclut de l'Indice parent les sociétés identifiées par le fournisseur d'indices comme étant impliquées dans certaines branches ou activités, comme indiqué dans la description de l'Indice dans le Prospectus du Fonds.
- ▶ L'investissement du Fonds dans des titres composant l'Indice sera, au moment de l'achat, conforme aux exigences de crédit ou ESG de l'Indice. Lorsque les titres ne répondent plus à ces exigences, le Fonds peut continuer à les détenir jusqu'à ce qu'ils ne fassent plus partie de l'Indice et qu'il soit possible de les vendre.
- ▶ Le Fonds ne tiendra compte des critères ESG que lors de la sélection de titres destinés à être directement détenus par le Fonds. Le Fonds peut obtenir une exposition indirecte (par exemple, au moyen d'instruments financiers dérivés (« IFD ») [c'est-à-dire d'investissements dont les prix sont basés sur un ou plusieurs actifs sous-jacents] et de parts de placements collectifs) à des titres considérés comme ne respectant pas ces critères ESG. L'Indice peut inclure des sociétés de petite, moyenne et/ou grande capitalisation faisant partie de l'Indice parent, issues de pays de marchés développés et émergents du monde entier. Chaque composante de l'Indice est ajustée à pondération égale à chaque rééquilibrage de l'Indice.
- ▶ Le Fonds recourt à des techniques d'optimisation pour atteindre un rendement similaire à celui de son Indice. Ces techniques peuvent comprendre la sélection stratégique de certains titres qui constituent l'Indice ou d'autres titres qui fournissent une performance similaire à certains titres constituant l'Indice. Elles peuvent également comprendre l'emploi d'IFD, qui peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct. Il est prévu que les IFD soient utilisés de façon limitée pour cette Catégorie d'actions.
- ▶ Recommandation : ce Fonds convient à un investissement à moyen ou long terme, mais il peut également se prêter à une exposition de courte durée à l'Indice.
- ▶ Vos actions seront des actions de capitalisation (c'est-à-dire que les revenus seront inclus dans leur valeur).
- ▶ Vos actions seront libellées en dollar américain, la devise de référence du Fonds.
- ▶ Les parts sont cotées sur au moins une place boursière et peuvent être négociées dans des devises autres que leur devise de référence. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos parts. En temps normal, seuls les participants autorisés (p. ex. des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) directement auprès du Fonds. Les autres investisseurs peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) quotidiennement par l'intermédiaire d'un courtier sur la ou les places boursières sur lesquelles les parts de fonds sont négociées.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux Classes d'Actions, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur de la Classe d'Actions.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Cette Catégorie d'actions est de catégorie 6 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur de cette Catégorie d'actions ou l'exposer à des pertes.

- Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, pays, devises ou sociétés spécifiques. Cela signifie que le Fonds est plus sensible aux événements locaux, que ces derniers relèvent de l'économie, du marché, de la politique, du développement durable ou du cadre réglementaire.
- La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
- L'indice de référence exclut uniquement les entreprises qui pratiquent certaines activités incompatibles avec les critères ESG si ces activités dépassent les seuils fixés par le fournisseur de l'indice. Il est donc recommandé aux investisseurs d'évaluer personnellement le filtrage ESG de l'indice de référence du point de vue éthique avant d'investir dans le Fonds. Ce filtrage ESG peut avoir une incidence défavorable sur les investissements du Fonds par rapport à un fonds qui ne pratique pas de filtrage de ce type.

- Habituellement, les actions des petites sociétés affichent des volumes de transactions moins élevés et des variations de prix plus grandes que celles de plus grandes sociétés.
- De manière générale, les marchés émergents sont plus sensibles aux troubles d'ordre économique et politique que les marchés développés. D'autres facteurs incluent un « Risque de liquidité » plus élevé, des restrictions à l'investissement ou au transfert d'actifs, l'échec/le retard de livraison de titres ou de paiements au Fonds et des risques liés au développement durable.

► Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :

- Risque de contrepartie : L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la conservation d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments, peut exposer la Classe d'Actions à des pertes financières.
- Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Catégorie de part, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

*Non applicable aux investisseurs du marché secondaire. Les investisseurs négociant des actions du Fonds en bourse paieront les spreads exigés par leurs courtiers. Des informations concernant ces frais sont disponibles auprès des bourses où les parts de fonds sont cotées et échangées, ou peuvent être fournies par les courtiers eux-mêmes.

*Les participants autorisés traitant directement avec le Fonds paieront les coûts des opérations correspondants, y compris ceux des rachats, tout impôt sur les gains en capital (IGC) et toutes les autres taxes sur les titres sous-jacents.

Le montant des frais courants est basé sur les frais fixes annualisés facturés à la Catégorie d'actions conformément au prospectus du Fonds. Ce chiffre ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et de tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non*
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais annuels prélevés sur la Catégorie de part	
Frais courants	0.40 %**
Frais prélevés sur la Catégorie de part dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau montre, pour la période indiquée, la performance annuelle en USD de la Catégorie de part pour chaque année calendaire pleine. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette de la Catégorie de part à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2020. La Catégorie de part a été lancée en 2020. La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

Performance historique au 31 décembre 2021



† Indice de référence : STOXX Global Smart City Infrastructure (USD)

	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds					21.8
Indice †					22.1

Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.
- Des informations complémentaires sur le Fonds et sur la Catégorie de part sont disponibles dans le rapport annuel et les rapports semestriels les plus récents d'iShares IV plc. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations, telles que les détails sur les principaux investissements sous-jacents de la Catégorie de part et le prix des parts, sur le site Internet d'iShares, www.ishares.com, ou en appelant le +44 (0)845 357 7000 ou auprès de votre courtier ou de votre conseiller financier.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds et à la Catégorie de part peut impacter la situation fiscale de leur investissement.
- Le Fonds est un compartiment d'iShares IV plc, une SICAV à compartiments. Le Fonds contient une ou plusieurs catégories de part. Le présent document est spécifique au Fonds et à la Catégorie de part mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité d'iShares IV plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- La valeur d'inventaire nette intrajournalière et indicative de la Catégorie d'Actions est disponible sur <http://deutsche-boerse.com> et/ou <http://www.reuters.com>.
- En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments d'iShares IV plc sont ségrégués (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments d'iShares IV plc). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments. Les actifs et passifs spécifiques à une catégorie de part seront imputables à cette seule catégorie de part, même si en vertu du droit irlandais, il n'y a pas de ségrégation des passifs entre les catégories de part.
- Le représentant Suisse du Fonds est BlackRock Asset Management Schweiz AG, Bahnhofstrasse 39, 8001 Zürich. L'agent payeur du Fonds est State Street Bank International GmbH, Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zürich. Le prospectus complet, le document d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant suisse.
- L'échange de parts de fonds entre le Fonds et d'autres compartiments d'iShares IV plc n'est pas disponible pour les investisseurs. Seuls les participants autorisés traitant directement avec le Fonds peuvent effectuer des échanges de parts entre catégories de part du Fonds sous réserve de respecter certaines conditions définies dans le prospectus du Fonds.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.